Département Auxiliaire de Puériculture
98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57
Email : auxi.bureau@cerpe.info
Site internet : http://www.cerpe.info

C.E.R.P.E
Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

CONDITIONS D'ACCÈS EN FORMATION ET CONSTITUTION DU DOSSIER DE SELECTION RENTRÉE JANVIER 2021

Conditions générales :

Selon l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de Puériculture est accessible au CERPE, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :
La formation professionnelle continue, (**Apprentissage** (- de 30 ans) et **contrat de professionnalisation**) sans conditions d'une durée minimale d'expérience professionnelle ;

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

ATTENTION : Les candidats doivent **fournir, au plus tard le jour de la rentrée, un certificat médical** émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
L'exercice de cette profession nécessite **d'être à jour des vaccins obligatoires : DTP et Hépatite B,** il est de plus, **recommandé d'être vacciné** contre **:** la **rougeole**, la **coqueluche** et la **varicelle**.
En plus du certificat de vaccinations, les candidats doivent apporter la preuve de leur immunité contre l'hépatite B (sérologie anti-corps anti-Hbs) **avant le début d'un stage**.

Toute contre-indication à ces vaccins interdit l'accès aux stages et ensuite à l'exercice professionnel

Conditions de sélection :

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien oral destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation

Dans le contexte exceptionnel de mobilisation nationale pour protéger au mieux l'ensemble de la population et éviter les rassemblements et les déplacements propices à la propagation de l'épidémie de covid-19, **pour l'année 2020 uniquement, l'entretien d'oral prévu est supprimé. La sélection est effectuée par le seul examen du dossier.**
Le dossier fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs.
La cotation se fait par des barèmes établis au niveau régional pour l'examen des dossiers ;
Pour être admis, le candidat doit obtenir une note totale d'au moins 10/20 et permettant un rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection
La sélection des ASHQ organisée par leurs employeurs.

Département Auxiliaire de Puériculture
98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57
Email : auxi.bureau@cerpe.info
Site internet : http://www.cerpe.info

C.E.R.P.E
Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	**Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal**
Qualités humaines et capacités relationnelles	**Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit**
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	**Maîtrise du français et du langage écrit et oral**
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	**Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables**
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	**Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail**
Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.	

Modalités d'organisation :

Calendrier :
Période d'inscription à la sélection du **lundi 6 juillet**
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **vendredi 2 octobre 2020**
Communication des résultats : **mardi 17 novembre 2020 à 10 h**
Validation de l'inscription : **jeudi 26 novembre 2020 les candidats admis sur listes principale doivent confirmer leur inscription avant cette date**
Période d'inscription à l'institut : **4 décembre 2020 pour les candidats sur liste complémentaire, à partir du 7 décembre l'ARS renforce la gestion des listes complémentaires entres les centres de formations**
Rentrée

Tarif et coût de la sélection et de la formation :

Coût de la sélection : 100 €
Cursus complet : 6307 €

Département Auxiliaire de Puériculture
98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57
Email : auxi.bureau@cerpe.info
Site internet : http://www.cerpe.info

C.E.R.P.E
Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Nom : **Prénom :**

Liste des documents à fournir obligatoirement lors du dépôt du dossier de sélection :

- ☐ La photocopie d'une pièce d'identité ;
- ☐ Pour les ressortissants hors Union européenne, un **titre de séjour en cours de validité** et une copie d'une **attestation du niveau de langue française** requis **C1** ;
- ☐ Une lettre de **motivation manuscrite** ;
- ☐ Un curriculum vitae ;
- ☐ Un **document manuscrit relatant**, au **choix du candidat**, **soit** une situation personnelle ou professionnelle vécue, **soit** son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages ;
- ☐ La copie des originaux des **diplômes** ou **titres** traduits en français ;
- ☐ Le cas échéant, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- ☐ Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- ☐ Le cas échéant, *uniquement pour les rentrées de JANVIER 2021 et de janvier 2021*, une attestation de suivi de préparation au concours d'auxiliaire de puériculture au cours de l'année 19-20 ;
- ☐ Vous pouvez joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive…) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- ☐ 1 enveloppe timbrée format A4 timbrée avec 3 timbres prioritaires (rouge) avec votre nom, prénom et adresse, pour vos résultats.
- ☐ 1 enveloppe timbrée format A5 timbrée avec 1 timbre prioritaire (rouge) avec votre nom, prénom et adresse pour la convocation à l'oral.
- ☐ 1 photo d'identité officielle et récente (**collée ou agrafée sur la fiche d'inscription**)

Le règlement de **50 euros**, correspondant aux frais d'inscription à la Sélection de l'entrée en formation **Les frais d'inscription sont non remboursables en cas de désistement du candidat après la clôture des inscriptions ou de non réussite à la sélection pour entrer en formation** :

- ☐ 100 € par **chèque de préférence** à l'ordre du CERPE (merci d'inscrire vos nom et prénom au dos du chèque)

Ou vous éventuellement

- ☐ 100 € en espèces **(pas de mandats CASH)** dans une enveloppe avec votre nom et prénom ;
- ☐ **Fiche d'inscription ci-jointe**
- ☐ **Fiche d'expérience ci-jointe**
- ☐ **1 des 2 Fiches de choix de voie de formation et mode de financement** ci-jointes (apprentissage ou maintien dans l'emploi)

Les dossiers sont à retourner par courrier simple ou courrier suivi (Pas de recommandé avec A.R.) ou à nous déposer (accueil de 9h à 17h) ou dans la boite aux lettres à tous moments) au CERPE :
98, avenue de la République 93300 Aubervilliers et doivent être réceptionnés : le cachet de la poste ne faisant pas foi,
avant le : vendredi 2 octobre 2020
Les dossiers incomplets ou mal renseignés ne pourront être enregistrés

Département Auxiliaire de Puériculture
98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57
Email : auxi.bureau@cerpe.info
Site internet : http://www.cerpe.info

C.E.R.P.E
Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Dossier d'inscription à la sélection - Formation au DEAP

RENTRÉE JANVIER 2021 AUX2

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE – RESERVE AU CERPE

Résultat : Non admis | Admis LP | Admis LC

Commentaires :_____

_____

Dossier examiné par : _____ et _____

Signatures jury :
Aubervilliers le,

Financement : Cadre réservé au CERPE	**Cadre réservé au CERPE**
AUX 2 : APP PRO ACEPP	**Dossier n° :** **Voie: APP PRO ACEPP** **Date de réception au CERPE :** Règlement : □ Chèque □ Espèces □ Emetteur du chèque _____ □ N° du chèque : _____

Nombre de présentation(s) dans notre centre y compris celle-ci : [ ]

Photo Obligatoire

NOM DE NAISSANCE : _____

NOM D'USAGE : _____

NOM MARITAL : _____

PRENOM : _____

Date de naissance : _____ **Lieu de naissance :** _____

Age : _____ **Nationalité :** _____

Adresse : _____

Ville : _____ **Code postale :** _____

Téléphone : _____ **Portable :** _____

Adresse email : _____

Dernier diplôme obtenu

Intitulé : _____**Année d'obtention :** _____

Département Auxiliaire de Puériculture
98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57
Email : auxi.bureau@cerpe.info
Site internet : http://www.cerpe.info

C.E.R.P.E
Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : Veuillez répondre aux questions suivantes et fournir le ou les certificat(s) de travail et/ou attestation(s) concernant les périodes d'emploi sur **au maximum**, les 2 dernières années travaillées, cette fiche est à joindre à votre dossier :

Avez-vous une expérience professionnelle (rayer la mention inutile) : oui non

-Dans le secteur sanitaire et social secteur petite enfance Dans un autre secteur : _____

Durée totale de la/des périodes d'emploi : _____

Type des contrats pour ces périodes d'emploi : _____

Si vous êtes toujours en emploi, merci de compléter la rubrique suivante :

NOM de l'entreprise : _____

NOM du responsable : _____ FONCTION : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TELEPHONE : _____

Fonction occupée : _____

Nombre d'années d'expérience : _____

☐ **Joindre les certificats de travail au dossier si vous avez une expérience dans le secteur de la petite enfance.**

Département Auxiliaire de Puériculture
98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57
Email : auxi.bureau@cerpe.info
Site internet : http://www.cerpe.info

C.E.R.P.E
Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

En apprentissage

VOIE et FINANCEMENT de votre formation : Choisir une voie de formation

☐ **APPRENTISSAGE 20 places – Formation en alternance (cours, stages, travail chez l'employeur) sur 16 MOIS (informations sur le site de notre partenaire, le Centre de Formation des Apprentis : CFA – ADAFORSS www.adaforss.org**

1. Avoir 17 ans au moment de l'entrée en formation et **moins de 30 ans** (au jour de l'entrée en formation et de signature du contrat d'apprentissage)
2. Rechercher un employeur (Association, Commune, Conseil Départemental…) en contrat d'apprentissage.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce document et accepte sans réserve la règlementation qui régit la sélection d'entrée en formation, et déclare avoir choisi le voie de formation par l'apprentissage
Fait à _____ le _____2020

Nom et signature du candidat :

Département Auxiliaire de Puériculture
98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57
Email : auxi.bureau@cerpe.info
Site internet : http://www.cerpe.info

C.E.R.P.E
Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

En maintien dans l'emploi pour les salariés dans une structure d'accueil de la petite enfance du secteur privée, formation financée par l'employeur (Devis à remettre à votre employeur)

☐ **FORMATION EN MAINTIEN DANS L'EMPLOI 5 places – Formation en alternance (cours, stages, travail chez l'employeur) sur 18 mois**

1. Avoir 17 ans au moment de l'entrée en formation, pas de limite d'âge
2. Être en poste dans une structure d'accueil de la petite enfance **(employeur du secteur privé : Association, crèche d'entreprise, parentale…)**

☐ **Fournir l'accord de votre employeur pour la prise en charge des frais de formation de 6307 € en contrat de professionnalisation**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce document et accepte sans réserve la règlementation qui régit la sélection d'entrée en formation, et déclare avoir choisi la voie de formation par la voie du contrat de professionnalisation, financée par mon employeur.

Fait à _____ le _____2020

Nom et signature du candidat :